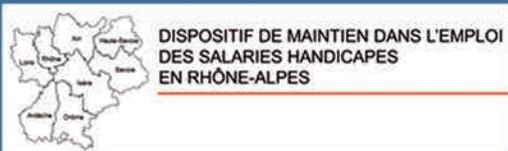


Le dispositif de maintien dans l'emploi : des acteurs à votre service



La coordination de maintien dans l'emploi offre un service permettant l'accompagnement des personnes dont l'état de santé a des incidences sur l'emploi. Ce dispositif comprend la collaboration de tous les acteurs œuvrant en faveur du maintien dans l'emploi.

Nos coordonnées

Coordination de l'AIN (01)

maintien01@ladapt.net
L'ADAPT
4 rue André Charles Boule
01000 BOURG EN BRESSE
04 74 45 51 29

Coordination de l'ISERE (38)

cdmeisere@orange.fr
MT2i
11 rue Martin Luther King
38400 SAINT MARTIN D'HERES
04 76 23 02 19

Coordination de la LOIRE (42)

elo@elobs.com
ELO
Le Polygone 46 rue de La Télématique
BP 10701
42950 Saint-Etienne Cedex 1
Tél. 04 77 92 83 79

Coordination du RHONE (69)

ideomaintien@ideo.asso.fr
IDEO
14 bis rue de Narvik
69008 LYON
04 37 90 58 58

Agence Créamel - www.creamel.fr - 06/13 - @ Alexander Reiths - Fotolia.com

Coordination de la SAUOIE (73)

dispositif.maintien73@wanadoo.fr
SIST BTP
Parc de l'Étalope
73000 CHAMBERY
04 79 70 66 66

Coordination de la DROME (26) ARDECHE (07)

coordmaintien0726@impact-h.fr
IMPACT-H
Espace Denis Masson
Quartier queue de loup
BP 5
07000 SAINT JULIEN EN SAINT ALBAN
04 69 23 05 12

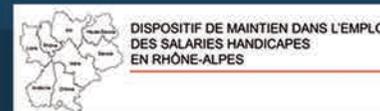
Coordination de la HAUTE SAUOIE (74)

c.rousseau@jlo-conseil.com
JLO Conseil
Centre d'affaires ABS
Centre Bonlieu
1 rue Jean Jaurès
74000 ANNECY
06 28 57 46 37

Ma santé menace mon emploi... Que faire ?



Des solutions pour mon maintien dans l'emploi.



Vous êtes inquiet pour votre emploi?

Que faire?

La coordination de maintien dans l'emploi, vous propose un service GRATUIT et CONFIDENTIEL.

Nous sommes là pour vous conseiller dans le cadre de votre maintien dans l'emploi, vous informer sur vos droits et démarches et vous orienter auprès de l'opérateur spécifique.

Contactez la coordination de votre département (voir au verso)

Je suis :

▶ En arrêt de travail

▶ En emploi mais ma santé me préoccupe

Je suis :

▶ Salarié de droit privé relevant du régime général de sécurité sociale ou de tout autre régime

▶ Salarié du travail temporaire

▶ Travailleur indépendant

